



# LE MESSENGER CANADIEN

DU

## SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

---

VOL. II

MONTREAL, JUIN 1893

No. 6

---

### Intention générale du mois de Juin 1893.

DÉSIGNÉE PAR LE CARDINAL PROTECTEUR ET BÉNIE PAR LE PAPE.

#### LES PERES ET LES MERES DE FAMILLE.



A famille est la plus élémentaire et la plus naturelle des associations humaines. C'est elle qui sert de fondement à la société religieuse et aux sociétés civiles ; elle est l'unité première qui, en se multipliant, forme à la fois l'Eglise et les Etats. Divinement organisée dès l'origine du monde, la société domestique a traversé les siècles avec la constitution qu'elle a reçue du législateur suprême. Cette constitution primordiale, le Décalogue l'a fortifiée par l'autorité de ses préceptes, et l'Evangile est venu la ramener à son intégrité primitive en lui imprimant un caractère plus auguste encore et plus sacré.

Toujours et partout, c'est le respect de ces grandes lois de la nature et de la grâce qui a fait la force et la prospérité des nations. Avec les mœurs restées intactes du foyer

domestique, un pays peut traverser les plus grandes crises sans y trouver sa perte ; en dépit de ses revers, il conserve au milieu de lui, féconde et pure, la source où se retrempe sa vitalité. Mais quand le désordre s'introduit dans la famille elle-même, pour en troubler la divine économie, alors le mal exerce d'autant plus de ravages qu'il est plus profond. C'est le cœur même de la nation qui reçoit de telles blessures et l'effet en est mortel. La religion, elle aussi, souffre cruellement de ces atteintes ; car c'est à la famille, comme à une souche commune, que l'Église et l'État vont demander tour à tour, l'une, de vrais fidèles, l'autre, de bons citoyens. Voilà pourquoi nous devons avoir tant à cœur d'éloigner de cette divine institution tout ce qui pourrait en affaiblir le prestige ou en diminuer la force.

Or, qui oserait soutenir qu'au milieu des erreurs et des vices de notre siècle, la famille n'ait subi aucune de ces influences pernicieuses ? L'autorité paternelle n'a-t-elle rien perdu parmi nous de sa force ni de ses droits ? L'autorité paternelle ! Est-il rien de comparable sur la terre, dans l'ordre naturel ? L'idée de pouvoir se confond tellement avec elle que, dans la langue humaine, les mots *autorité* et *paternité* expriment la même pensée et dérivent de la même source. A ce nom de *père* répond chez tous les hommes le plus haut sentiment du respect ; car c'est le nom même, le nom touchant et mystérieux de la puissance, observe ici Mgr. Freppel (1), c'est le plus grand nom qui puisse couronner le front de l'homme ici-bas, et cette couronne, c'est Dieu lui-même qui la pose sur la tête de celui qui la porte, suivant cette parole de l'Apôtre : " C'est du Père de Notre-Seigneur que toute paternité tire son nom dans les cieux et sur la terre." Aussi la langue chrétienne n'a-t-elle pu mieux faire que d'emprunter à la famille le nom qui désigne le pouvoir spirituel ; et c'est du titre de Père que nous saluons le plus haut représentant de l'autorité divine dans

1 Lettre pastorale sur la famille.

le règne des âmes. Par où l'on voit combien digne de vénération est cette puissance du foyer domestique, qui prête ainsi son nom et sert d'image à toutes les autres ; qui participe à la fois de la royauté, par le gouvernement dont elle tient les rênes ; du sacerdoce, par la charge d'âmes qu'elle remplit ; et de la divinité elle-même, qui l'associe à son œuvre et la fait entrer en partage du plus souverain de ses attributs. Eh bien ! cette autorité sacrée du père de famille qu'est-elle devenue de nos jours ? Sans parler de ces révoltes ouvertes dont le scandale est bien propre à nous attrister, les résistances à la volonté paternelle, devenues de plus en plus fréquentes, ne témoignent-elles pas d'un respect qui va s'affaiblissant de jour en jour ? Est-il rare de voir des enfants traiter, pour ainsi dire, d'égal à égal avec leurs parents ; leur dicter des conditions avec l'assurance hautaine d'une jeunesse inexpérimentée ; ne tirer parti des avantages de la fortune que pour se dispenser d'y rien ajouter par leur propre mérite ; et, au lieu de se créer un nouveau titre à l'héritage paternel par le travail et la vertu, attendre, dans une oisiveté coupable, le moment de jouir sans peine d'un patrimoine longtemps désiré et souvent dissipé à l'avance. C'est à l'altération toujours croissante des vrais principes sur lesquels repose la divine hiérarchie de la société domestique, que nous devons le triste spectacle de tant de familles où les rôles paraissent intervertis, ou ceux-là seuls commandent, qui devraient obéir. Par suite de cette tendance fatale à vouloir confondre tous les rangs et supprimer toutes les distances, il n'y a plus de réserve chez les uns, ni de dignité chez les autres, et cet oubli des vrais rapports qui doivent exister entre les divers membres de la famille, se trahit jusque dans des formes de langages qui semblent familières et qui ne sont que déplacées. C'est ainsi que le respect s'en va, et, avec lui, ce qui fait la force de la société domestique.

Quel moyen prendrons-nous pour rendre à l'autorité paternelle son prestige et à la famille tout entière sa grandeur et sa beauté morales ?

Il n'y en a pas d'autre que celui d'une éducation virile et vraiment chrétienne. Que l'avenir d'un pays, sa prospérité ou sa décadence, dépende en majeure partie de l'éducation de ses enfants, c'est là une vérité d'expérience et de sens commun. Toujours et partout, le niveau social s'élève ou s'abaisse, selon que la jeunesse est bien ou mal élevée. Or, à qui revient la première part dans cette œuvre si haute et si difficile de l'éducation ? Aux parents, qui, en donnant le jour à leurs enfants, ont contracté l'obligation de les élever pour Dieu et pour la société. Cette tâche est à la fois le premier de leurs droits et le plus saint de leurs devoirs. C'est aux parents qu'il appartient d'initier à la vie intellectuelle et morale ceux qui leur doivent la vie du corps ; et quelles que puissent être les influences de l'avenir, leur action demeurera la plus décisive de toutes ; les paroles d'un père et d'une mère sont les premières qui arrivent au cœur de leurs enfants et leurs exemples, parlant plus haut encore que tout le reste, laisseront dans leur mémoire une trace indélébile. D'autres discours pourront dans la suite frapper leurs oreilles ; le cours naturel des choses les amènera en présence de situations bien diverses ; mais ce qu'ils auront vu et entendu dans l'intimité de la famille, à ces heures de la vie où tout frappe et saisit, où les impressions sont d'autant plus vives qu'elles sont plus fraîches, ce qu'ils auront appris de la sorte ne s'effacera plus de leur âme. Bons ou mauvais, les enseignements du foyer domestique ont une force de persuasion à nulle autre pareille, parce qu'ils s'imposent avec l'autorité de la première et de la plus durable des affections humaines. C'est la nature elle-même qui les grave dans nos cœurs, où le respect et la confiance les retiennent à jamais comme un héritage sacré et un patrimoine inaliénable.

“ Quoi de plus ravissant, dirons-nous avec un grand évêque, (1) que le spectacle de cette éducation domes-

1 *N<sup>gr</sup> Frappel* : Lettre pastorale sur l'éducation.

tique, ou l'affection soutenue par la piété, lutte sans relâche contre les obscurités et les résistances d'un esprit qui vient à peine de s'ouvrir à la lumière ! Quelle plus touchante image que celle d'une mère penchée sur le berceau de cet être chéri, épiaut pour ainsi dire les premières lueurs de son intelligence pour y mêler le rayon de la foi, et les premiers mouvements de son cœur pour les diriger vers Dieu, exerçant ses lèvres à murmurer avec le nom de son père, les noms de JÉSUS et de MARIE, qui devront faire dans la suite sa consolation et sa force, et plus tard, le suivant pas à pas dans ses études comme dans ses jeux, écartant le mensonge de sa bouche ou étouffant dans son cœur les premiers germes de la révolte ; gravant dans sa mémoire les formules de la prière, mettant à sa portée les enseignements de la religion ; redressant suivant la loi de Dieu ses goûts, ses inclinations naissantes et le formant par degrés aux vertus qui font le vrai chrétien, l'homme utile à sa famille et à son pays. Non, rien ne vaut ces leçons du jeune âge, quelque élémentaire, quelque naïve même que puisse en être la forme. Tous, nous devons à l'éducation maternelle la meilleure partie de nous-mêmes, ce qui demeure à travers les vicissitudes de la vie comme un fond primitif qu'on ne dissipe jamais entièrement, et si le mal n'a pas réussi à triompher de nous, c'est le plus souvent parce que nous avons eu le bonheur de trouver au foyer domestique, dans la personne de notre père ou de notre mère, le premier et le plus sérieux des instituteurs."

Grâce à Dieu, on les trouve encore dans notre cher Canada, moins nombreuses pourtant qu'autrefois, ces familles vraiment patriarcales où règnent la foi et la simplicité des mœurs, où l'autorité paternelle a conservé tout son prestige, parce qu'elle n'a rien oublié de sa mission ; où la crainte de Dieu protège le respect des parents ; où le travail de la journée se termine chaque soir par l'acte si touchant de la prière commune, où le dimanche est resté pour tous le jour du Seigneur, le jour du repos et de l'adoration ; où tout enfin, jus-

qu'aux murs ornés des images du Sauveur et des Saints, parle à l'esprit et au cœur des enfants, pour leur inspirer le goût des choses élevées et l'amour du devoir sous toutes ses formes. C'est dans de pareils milieux que se préparent les générations saines, viriles, capables de sacrifice et sachant, à l'heure du péril, se lever comme un seul homme pour défendre la foi de leurs pères ou l'honneur de leur patrie.

Bien que la première part revienne aux parents dans l'éducation de leurs enfants, ils n'ont pour la plupart ni le temps ni les ressources nécessaires pour suffire à une tâche qui demande une application de tous les moments. C'est pourquoi il est dans la nature des choses et dans les nécessités de la société humaine, que la famille puisse appeler à son aide un enseignement qui complète le sien ; et cet enseignement est celui de l'école. Mais ce qui résulte de l'essence même et du rapport de ces deux institutions, c'est que, pour remplir son véritable but, pour garder son caractère propre, l'école ne saurait être que la continuation et le prolongement de la famille. Ceux qui se chargent d'instruire et d'élever les enfants ne sont, à vrai dire, que les auxiliaires et les suppléants du père et de la mère, c'est en leur lieu et place qu'ils enseignent. Les parents ont par conséquent le droit d'exiger des maîtres, que rien ne vienne troubler la foi de leurs enfants, ni affaiblir les principes qu'ils ont reçus au foyer domestique. Voilà quelles sont les obligations des parents. Qui ne voit jusqu'à quel point, pour s'en acquitter fidèlement, les pères et les mères de famille ont besoin, à l'heure présente, des secours exceptionnels du Cœur de Jésus et des ferventes prières de ses fidèles serviteurs ! Il faut que l'un et l'autre, s'ils veulent être dignes de leur mission, aient souvent devant leurs yeux les admirables exemples de Nazareth, cet idéal divin de la famille chrétienne, et que soutenus par nos prières unanimes, ils s'efforcent de profiter des secours incomparables que leur présente de nos jours, pour bien accomplir leur tâche, la dévotion providentielle au Sacré Cœur de Jésus.

## PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT CE MOIS :

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour les pères et les mères de famille, afin qu'ayant toujours sous les yeux l'admirable exemple de Nazareth, ils s'inspirent constamment de ce divin idéal du foyer chrétien. Ainsi soit-il.

## RÉSOLUTION APOSTOLIQUE :

*Nous faire les apôtres de la famille.*

Tous les membres de la famille, surtout le père et la mère, devant, au foyer, unir et concerter ensemble leur triple apostolat de la prière, de la parole et de l'exemple, nous tâcherons, sous les auspices du Sacré-Cœur, de propager autour de nous la fidèle pratique de ces grands devoirs.

**Agrégations récentes à l'Apostolat de la Prière,**

## LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS.

Les Directeurs locaux de ces Centres nouveaux ont le pouvoir d'agréger les fidèles à l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur, à condition de nous envoyer dans le cours de l'année les noms de ceux qu'ils agrégent.

ARCHIDIOCÈSE DE CHICAGO, ILL., E. U. — Saint-Jean-Baptiste, à Chicago.

DIOCÈSE DE HAMILTON, O. — La sainte Mère de Douleurs, à Berlin. — La Sainte-Famille, à New Hamburg.

ARCHIDIOCÈSE D'OTTAWA, Q. — La Sainte-Trinité, à Rockland, O.

DIOCÈSE DE RIMOUSKI, Q. — Saint-Georges de Malbaie.

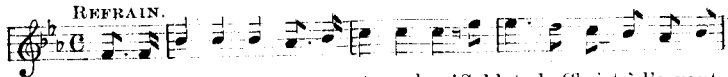
DIOCÈSE DE SAINT-ALBERT, T. N. O. — La Mission de Sainte-Croix, à fort Mac Leod.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE, O. — Le Collège commercial de Saint-Aimé.

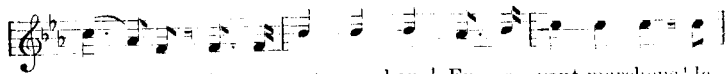
DIOCÈSE DE SPRINGFIELD, MASS., E. U. — Notre-Dame de North Adams.

# En avant, marchons!

## REFRAIN.



En avant marchons! En avant, marchons! Soldats du Christ, à l'a-avant-

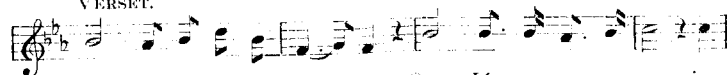


gar - de En a - vant, marchons! En a - vant, marchons! le



Sei-gneur nous re - gar - de! En a - vant ba - tail-lons!

## VERSET.



Guerre à l'in-dif-fé - ren - ce; Que Jé - sus en nos coeurs, vien-



ne par sa pré - sen - ce De l'en - fer nous ren - dre vain - queurs!

## CHANT DE LA LIGUE

### REFRAIN.

En avant, marchons, *(bis)*  
Soldats du Christ à l'avant garde.  
En avant, marchons, *(bis)*  
Le Seigneur nous regarde,  
En avant, bataillons!

- 1.—Guerre à l'indifférence.  
Que Jésus en nos coeurs,  
Viennne par sa présence,  
De l'enfer nous rendre vainqueurs.
- 2.—Guerre au hideux blasphème,  
La langue du démon;  
Respect au saint baptême,  
De Jésus béni soit le nom!
- 3.—Guerre à l'intempérance:  
Elle abrutit les coeurs,  
Et pour l'homme en démence  
Ouvre un abîme de malheurs!
- 4.—Sous la noble bannière  
Du Dieu puissant et fort,  
Restons par la prière,  
Unis à la vie, à la mort,
- 5.—Que la paix, l'allégresse,  
Règnent dans nos maisons;  
Selon votre promesse,  
Seigneur accordez-nous ces dons.
- 6.—Marie, ô bonne Mère,  
Protégez vos enfants,  
A notre heure dernière,  
Menez-nous au ciel triomphants.

## CHANT DES CADETS

### REFRAIN.

En avant, marchons, *(bis)*  
Cadets du Christ à l'avant garde,  
En avant, marchons, *(bis)*  
Le Seigneur nous regarde,  
En avant, bataillons!

- 1.—Jésus, de notre enfance  
Soyez le protecteur,  
Gardez-nous l'innocence,  
Faites croître en nous la ferveur.
- 2.—Pour venger les outrages,  
Que vous font les pécheurs,  
Acceptez nos hommages,  
Recevez l'amour de nos coeurs.
- 3.—Donnez-nous la sagesse,  
Un cœur docile et bon,  
Selon votre promesse,  
Seigneur, accordez-nous ce don,
- 4.—Jésus, ô notre Père,  
Bénissez nos parents,  
Bien longtemps sur la terre,  
Conservez-les à leurs enfants.
- 5.—Sous la noble bannière,  
Du Dieu clément et fort,  
Restons par la prière,  
Unis à la vie, à la mort.
- 6.—Marie, ô bonne Mère!  
Protégez vos enfants,  
A notre heure dernière,  
Menez-nous au ciel triomphants.





## Une conquête du Saint-Sacrement.

**D**U Saint Tabernacle où il demeure pour nous, Notre Seigneur opère sans cesse des prodiges de grâce dans les âmes qui s'approchent de lui avec foi et amour. D'ordinaire ces grâces et lumières ne sont que pour l'intime de l'âme et le ciel seul en est témoin. Voici cependant un fait où cette action divine se manifesta d'une manière imprévue et merveilleuse. Il s'agit d'un jeune protestant nommé Georges ROTHWELL, dont l'édifiante conversion est due à la grâce prévenante du Cœur de Jésus au Saint-Sacrement. Doué d'un talent supérieur pour la musique, il pouvait, sans présomption, aspirer au rang des premiers musiciens d'Angleterre. Sa voix souple et expressive en faisait un soliste de premier ordre ; aussi ses débuts avaient-ils été brillants et sa carrière d'artiste de renom semblait assurée.

Le Seigneur, cependant, avait sur lui d'autres vues. Une âme aussi pure, aussi candide et aussi droite, n'était pas faite pour le monde, encore moins pour le Protestantisme. Voici le récit de sa conversion telle que racontée par lui-même :

“ Ma famille appartient à la Basse-Eglise (low church) et j'étais moi-même dans la plus entière bonne foi. A dix-sept ans j'étais étudiant au “ Temple, ” ancienne église et abbaye transformées en temple et collège protestants lors de la réforme. J'étais un des solistes de cette église et de temps à autres nous allions chanter dans les réunions de chœurs (united choirs) à St. Paul et à Westminster. Sur ces entrefaites, les Pères de l'Oratoire donnèrent une mission dans l'Eglise attendant au collège Catholique de

“ St. Edmond à Londres, et les Supérieurs de cette institu-  
“ tion, pour rehausser l'éclat des cérémonies, demandèrent  
“ à notre collègue quelques élèves ayant de belles voix et  
“ capables de chanter la musique à première vue. Les six  
“ meilleurs élèves furent envoyés à la mission et je fus l'un  
“ d'eux. Les cérémonies catholiques si belles et si pieuses  
“ que je voyais pour la première fois, les chants de l'Eglise  
“ si propres à élever l'âme, tout cela m'impressionna beau-  
“ coup.

“ Le dernier jour de la mission, il devait y avoir une  
“ grande procession du Saint-Sacrement, et comme nous  
“ avions fini de chanter nous allâmes nous mettre au bout  
“ d'un corridor pour voir passer le cortège. Lorsque la pro-  
“ cession déboucha à l'autre extrémité du corridor, le chant,  
“ soutenu par une masse de voix d'hommes, était de toute  
“ beauté ; ce devait être le *Pange lingua*. Ajoutez à cela  
“ les lumières, l'éclat des vêtements sacerdotaux et le Saint-  
“ Sacrement porté sous un riche dais ; tout me parut céleste.  
“ Nous nous concertâmes un instant s'il fallait nous mettre  
“ à genoux ; mes compagnons furent d'un avis contraire.—  
“ Comme le Saint-Sacrement arrivait près de nous, le Sacris-  
“ tain vint nous dire : “ Messieurs, veuillez donc vous mettre  
“ à genoux, Notre-Seigneur va passer.” Mes compagnons  
“ répondirent : “ Nous sommes protestants, nous ne nous  
“ mettons pas à genoux.”— Il se retira un peu et parut cha-  
“ grin de nous voir debout. Je dis alors à mes compagnons :  
“ Agenouillons-nous, ne fut-ce que pour lui faire plaisir.”—  
“ Vas donc, me répondirent-ils, y songes-tu ? Moi, tout de  
“ même, comme entraîné par une force supérieure et sans  
“ trop m'en rendre compte, je me prosternai. Au moment  
“ où Notre-Seigneur passait près de moi, une vive lumière  
“ éclaira mon esprit et la grâce toucha mon cœur, je reçus  
“ le don de la foi. Je dis à Notre-Seigneur : “ Mon Dieu,  
“ je vous crois ici présent et je vous adore.” Lorsque je  
“ me relevai, j'étais catholique. Je demandai à mes com-  
“ pagnons : n'avez-vous rien ressenti lorsque la procession

“ a passé ? ” — “ Oui, répondirent-ils, nous avons ressenti “ du dégoût de te voir à genoux comme un papiste. ” — Eh “ bien ! vous, pour votre incrédulité, repris-je, vous n’avez “ rien reçu, moi, j’ai reçu une grâce que je n’oublierai “ jamais ! ”

Ce fut tout pour le moment. A l’heure du diner vers quatre heures de l’après-midi, on demanda où était Georges. Quelqu’un répondit : “ je l’ai vu se diriger vers l’église il y a quelques heures. ” On le trouva devant le Saint-Sacrement priant et pleurant aux pieds de Notre-Seigneur. Tout en remerciant Dieu de la grâce insigne qu’il venait de recevoir, il demandait la force et le courage nécessaire pour affronter les difficultés qu’il prévoyait de la part de sa famille. “ Je n’oublierai jamais, disait-il, le regard foudroyant que me lança mon père en apprenant ma conversion, et durant une année entière, il me donna ce dont j’avais besoin à table, mais jamais il ne m’adressa un seul mot. ”

D’un autre côté, sa mère dont il avait toujours été l’enfant de prédilection et qu’il aimait autant qu’un enfant peut aimer sa mère, lui livrait de terribles assauts. — “ Il faut que tu aies le cœur bien dur pour abandonner ainsi ta pauvre mère, ta famille et ta religion, ” lui disait-elle en versant des larmes. Georges répondait : “ Pauvre mère, je ne puis faire autrement, il me faut obéir à Dieu et à ma conscience avant tout ; je me damnerais en redevenant protestant. ” Alors il la laissait dire et de son côté se mettait à pleurer. Ces scènes douloureuses se renouvelèrent presque tous les jours jusqu’à son baptême qui ne lui fut accordé qu’après une année d’épreuves. Grâce au courage puisé au pied des autels, le jeune néophyte triompha de tout et, en particulier, de son propre cœur.

Même après sa conversion il pouvait prétendre à une belle carrière dans le monde, mais ce privilégié de JÉSUS dans l’Eucharistie devait passer le reste de ses jours à l’ombre des autels. Bientôt ce fut l’appel de Dieu à la vie religieuse qui se fit entendre. Il y répondit avec la même docilité

et la même générosité et, après sept années d'une angélique piété et d'une ferveur constante passée dans la compagnie de JÉSUS, il mourut saintement le 19 Mai 1882 à l'âge de vingt-sept ans.

A sa mort ses frères en religion qu'il avait si grandement édifiés par sa douceur, sa modestie et par son ardent amour pour JÉSUS au Saint-Sacrement, consacrèrent à son souvenir l'élégie suivante :

### Le retour d'un ange dans sa patrie

Hier je ne croyais pas la vie aussi rapide.  
On s'assied au banquet...demain la place est vide !  
On marche plein d'espoir...et l'on heurte au cercueil !  
Et rien, force, avenir, gaité, mère qui pleure,  
Rien ne fléchit la mort quand elle a dit : c'est l'heure !  
Et que sa faux sanglante apparaît sur le seuil.

Hier il était ici !... Je me souviens encore  
De sa sérénité, de cette voix sonore  
Qui vibrait au saint lieu pour la dernière fois.  
Et puis il s'est éteint comme une symphonie,  
Et de tant de jeunesse et de tant d'harmonie  
Sur une tombe en fleurs il nous reste une croix !

Une croix ! et sous elle une cendre glacée !  
Une croix ! et les pleurs d'une mère oppressée !  
Une croix ! dernier mot de concerts enchanteurs !  
Mort cruelle, applaudis !... Ta folle impatience  
Ne pouvait d'un seul coup trancher plus d'espérance,  
Consterner plus d'amis, et meurtrir plus de cœurs.

Pourtant ne compte point, ô mort, sur ta victoire !  
Celui que nous pleurons avait à toute gloire  
Pour la croix de JÉSUS renoncé dès longtemps.  
Il avait dédaigné le monde et son ivresse,  
Lorsqu'il tourbillonnait auprès de sa jeunesse  
Et la couvrait de fleurs et d'applaudissements.

Quel avenir alors t'ouvrait ses bras, mon frère !  
Des orgues de Saint-Paul n'était-ce pas naguère  
Que ta voix s'élançait sous le dôme profond ?  
Que nouveau Beethoven, lyre à Dieu consacrée,  
Tu voyais de tes chants une foule enivrée,  
Et que les songes d'or voltigeaient sur ton front ?

Mais tu fuyais le bruit et les salons en fête,  
Et si tes compagnons épiaient ta retraite  
Il te trouvaient le soir, ô spectacle charmant !  
Dans une pauvre chambre étroite et solitaire  
Penché sur un clavier et jouant pour ta mère  
Qui ne se lassait point d'écouter son enfant !

Cependant tu souffrais ! A ton culte rebelle,  
Combien de fois en vain tu secouas ton aile  
Dans la froide prison des dogmes anglicans !  
Mais l'âme virginale est déjà catholique,  
On ne met que des fleurs dans un albâtre antique,  
Et Dieu voulait pour lui ce cœur pur de seize ans.

Te souvient-il du jour où debout dans l'église,  
Comme autrefois Hermann, l'âme encore insoumise,  
Devant le Dieu caché qui s'avancait vers toi,  
Une invisible main te coucha sur la pierre,  
Et quand tu relevas ton front de la poussière  
Il était rayonnant des clartés de la foi !

Aussi de quel amour tu brûlais pour l'Hostie !  
Que de fois à genoux devant l'Eucharistie  
Tu nous a rappelé les Anges de l'Autel !  
Tu souriais comme eux d'un éternel sourire,  
Et tes vertus sur nous avaient ce doux empire  
Qu' imagine l'esprit quand il rêve du ciel !

Ah ! tu vivrais encor sans ton âme angélique !  
Mais il lui tardait tant de chanter le cantique  
Que les Vierges du ciel ont appris de l'Agneau,  
Qu'un matin, étouffant dans son cachot d'argile,  
Elle a brisé d'un bond l'enveloppe fragile  
Et s'envola vers Dieu, nous laissant un tombeau !

## TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS.

SOMME DES ŒUVRES OFFERTES LE MOIS DERNIER.

Actes de charité . . . . .	129336	Messes célébrées . . . . .	316
Chapelets . . . . .	417930	Messes entendues . . . . .	144296
Chemins de Croix . . . . .	85178	Actes de mortification. . . . .	26383
Communions sacramen- telles . . . . .	115191	Œuvres de bienfaisance . . . . .	4149
Communions spirituelles. . . . .	378144	Œuvres de zèle . . . . .	9286
Examens de conscience . . . . .	19521	Prières diverses . . . . .	2146494
Heures de travail . . . . .	541186	Heures de récréation . . . . .	318734
Heures de silence . . . . .	204871	Souffrances ou afflictions. . . . .	208413
Lectures de piété . . . . .	37702	Victoires sur ses défauts . . . . .	41211
Œuvres diverses . . . . .	941771	Visites au S. Sacrement . . . . .	206845
		SOMME GÉNÉRALE . . . . .	6966957

## Guérie par Notre-Dame de Liesse.

*Saint-Hyacinthe, Q.*— Je souffrais depuis trois hivers de maux d'oreilles qui me rendaient tellement sourde qu'on était obligé de se servir d'un instrument pour me parler. La nuit, pour me faire dormir, l'on me donnait de l'opium. Au mois d'octobre dernier, j'allai au *Gesù*, à Montréal, et l'on me donna de l'huile qui avait brûlé devant *Notre-Dame de Liesse* en me disant de m'en mettre dans les oreilles. Je suivis ce conseil le jour même, et je commençai une neuvaine. Au bout de huit jours, j'étais guérie. Il y a de cela six mois, et je me sens parfaitement bien depuis. G. F.

## NECROLOGIE.

*Montréal.* Dlle H. BÉRUBÉ, Zél.—*Ste. Rose,* Louis GAGNON.—*Warren, Ont.* Elizabeth OUELLETTE.—*Québec,* Hospice des SS. de la Charité ; Sr. ST. JEAN.—*S. Barthélemi, Q.* Dame L. MASSÉ, Zél. — *Ste. Agathe, Q.*: Dame Th. DUBOIS, Zél.



## PETIT TRAITE DE LA VIE INTERIEURE

(Suite : voir pp. 105 et suiv.)

### III

#### LE MOTEUR DE LA VIE

**N**OUS avons coutume de concevoir la vie comme un ensemble de mouvements, de tendances, d'habitudes, d'actes ou de forces, émanant d'un principe commun qui a son siège au sein même de l'être vivant. Dans les créatures douées de ces énergies immanentes ou spontanées, ce principe s'appelle l'âme, et nous disons l'âme des plantes, l'âme des animaux, l'âme de l'homme, pour désigner ce moteur intime qui met en jeu toutes les forces vitales et sans lequel il n'y a pas de vie possible.

D'après les Saintes Lettres, l'infusion de la grâce sanctifiante au jour du baptême est le signal d'une vie surnaturelle qui commence dans nos âmes ; nous en concluons qu'avec cette même grâce notre âme reçoit aussi le principe moteur de sa nouvelle vie. Quel est ce principe ? Voilà la question à laquelle nous voulons répondre aujourd'hui.

Ce n'est assurément pas la grâce sanctifiante, telle que nous l'entendons ordinairement, la grâce créée. En effet, le principe de la vie, nous disent les théologiens, doit être une substance ; or, la grâce créée n'est, après tout, qu'un accident dans notre âme, une qualité surajoutée à notre nature, une perfection réelle, infiniment supérieure à toutes nos perfections naturelles, si l'ont veut, mais enfin une simple perfection et non pas une substance. Autrement,

de l'union de la grâce avec notre âme il résulterait une nouvelle nature qui ne serait plus la nature humaine. Non, l'homme sanctifié ne perd rien de son unité substantielle, mais l'Esprit-Saint établit en lui sa demeure, et c'est alors la substance divine elle-même qui devient le principe de la vie surnaturelle, le moteur premier et souverain des opérations de la grâce dans les âmes.

Pour comprendre combien est intime cette union de l'Esprit-Saint avec l'âme juste, il est utile de se rappeler les différentes manières suivant lesquelles ce divin Esprit est présent dans les créatures. Cette considération nous aidera en même temps à nous faire une idée moins confuse de la nature de cette union.

Le Saint-Esprit est Dieu : au même titre donc que les deux autres personnes divines, il est partout, il remplit le ciel et la terre ; et cet attribut de l'immensité est tellement identique avec l'être divin, que le Saint-Esprit cesserait d'être Dieu, s'il existait quelque chose hors de sa présence.

Cette première manière d'être présent est celle de l'Être indépendant, immense par son essence même.

Mais Dieu a créé le monde, il a tiré du néant le ciel et la terre et tout ce qu'ils contiennent ; il conserve à ses créatures l'être, le mouvement et la vie, de telle sorte que nous ne saurions élaborer la moindre pensée, ni former au plus profond de notre cœur le moindre souhait, si Dieu ne prêtait son concours à notre activité. Or, c'est un axiôme en théologie que les opérations extérieures de la divinité sont communes aux trois personnes divines. Le Saint-Esprit est par conséquent notre Créateur et notre conservateur tout comme le Père et le Fils. Ici cependant commence de se dessiner le rôle spécial qu'il remplit à notre égard. Sans doute les trois personnes opèrent de concert ; néanmoins, dans le langage chrétien fondé sur la sainte Écriture, on attribue au Père les effets de la puissance, comme la production d'êtres tirés du néant, au Fils ceux de la sagesse, comme l'ordre et l'arrangement des relations que les créatu-



res ont entre elles et avec Dieu, au Saint-Esprit les effets de la bonté et de l'amour, comme la tendance naturelle de tous les êtres vers leur fin, et le désir inné, invincible de l'homme pour un bonheur durable et sans mélange. En d'autres termes, le Père crée par la puissance, le Fils par la sagesse et le Saint-Esprit par l'amour.

Pour ce qui concerne l'homme, on peut dire qu'il est le terme d'une double création, suivant qu'on le considère comme vivant à la fois dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce. Il faut en effet, nous dit saint Thomas, que les cœurs des hommes, détruits par le péché, au point de vue surnaturel, soient créés de nouveau par le Saint-Esprit, selon cette parole du Psalmiste : *Envoyez votre Esprit, et ils seront créés, et vous renouvellez la face de la terre.*

On le voit, l'œuvre de la sanctification des hommes est spécialement attribuée à l'Esprit-Saint : il n'en est pas, en effet, une seule où la bienveillance et l'amour de Dieu pour nous se manifestent avec plus d'éclat. De cette opération extérieure de la Divinité, il résulte donc pour le Saint-Esprit comme pour les deux autres personnes, une nouvelle manière d'être présent dans les créatures, en tant qu'il est la cause première de la nature et de la grâce. Cette présence est beaucoup plus intime que la précédente ; car elle a pour fondement, non plus l'immensité essentielle de l'être divin, mais son action vivifiante dans les choses créées.

Allons encore plus loin. Aussi bien la part que les personnes divines veulent avoir dans la formation de JÉSUS-CHRIST en nos cœurs, ne se borne pas à un simple rapport de cause à effet ; elles ne se contentent pas de produire dans nos âmes des habitudes surnaturelles, d'y verser la grâce sanctifiante et tous les dons du Saint-Esprit, elles font de nous leur sanctuaire, elles se donnent à nous avec un abandon si complet, qu'il dépend de notre seule volonté que leur séjour se prolonge éternellement.

“ JÉSUS-CHRIST est présent à chacun de ses fidèles comme le cep de vigne est présent à chacun de ses rameaux, com-

me l'âme est présente au corps. Nous sommes intérieurement unis à JÉSUS par la grâce fondamentale du baptême, et ainsi JÉSUS, Dieu-Homme, est en nous *per modum unionis*, par manière d'union.

“ De là, du fond de notre âme baptisée, il répand en nous, au nom de son Père, le Saint-Esprit qui nous apporte et nous infuse, pour ainsi dire, tous les sentiments et les inclinations saintes de l'âme de JÉSUS. Le Saint-Esprit nous remplit, nous pénètre, comme un parfum pénètre et remplit une éponge, il est la sève de JÉSUS, il est comme le sang du Christ, circulant dans nos âmes baptisées, et il est en nous par manière d'infusion, *per modum infusionis*.

Enfin, Dieu le Père, étant inséparable de JÉSUS et ne nous donnant son Fils bien-aimé que pour pouvoir se donner lui-même à nous d'une manière permanente, est en nous comme un roi dans son palais, comme un maître dans sa maison, *per modum inhabitationis*.”

Cette présence si intime des trois personnes divines est bien faite pour nous donner une haute idée de la dignité du chrétien, mais elle a de quoi nous jeter dans l'étonnement. Il y a là un prodige de condescendance dont nous ne pouvons trouver l'explication que dans une autre merveille de la magnificence divine, je veux dire la beauté de l'âme sanctifiée. Oui, l'âme ornée des dons du Saint-Esprit est si divinement belle que si, par impossible, Dieu n'était pas déjà présent en elle en vertu de son immensité, la grâce aurait la force de l'y attirer. Car, sans la présence de Dieu, cette âme, toute belle qu'elle est par la valeur intrinsèque des dons qu'elle possède, ne serait après tout qu'un hors-d'œuvre, quelque chose d'inachevé, il lui manquerait son complément essentiel, et Dieu ne peut le lui refuser sans violer le cours ordinaire de sa providence. Toutes les fois, en effet, qu'il trouve dans ses créatures les dispositions requises pour passer à un état plus parfait, il se hâte de leur donner cette perfection nouvelle.

Ainsi Dieu met le comble à l'œuvre de notre justification,

il couronne tous les dons créés qu'il nous a faits, en nous envoyant son Esprit, le Don incréé, pour nous oindre de sa vertu toute puissante et consommer notre alliance avec la Divinité. Cet Esprit entre en nous par manière d'onction, d'infusion ; il s'insinue dans notre substance de la façon que le baume s'imbibe dans un tissu. Placé au centre de notre âme, il fait rayonner sa lumière et sa chaleur dans toutes nos facultés et nous assimile si bien à ses pensées et à ses sentiments qu'il s'établit entre lui et nous une parfaite communauté de tendance et d'intérêts ; il imprime à toute notre activité surnaturelle une impulsion si intime, que selon la pensée de l'Apôtre, ce n'est plus nous vivons, mais JÉSUS-CHRIST qui vit en nous par son Esprit. Et telle est l'efficacité de cette onction qu'elle fait de nous, en quelque sorte, une même nature avec Dieu et qu'on peut attribuer à l'esprit de grâce qui est en nous, des qualités et des prérogatives qui, par elles-mêmes, n'appartiennent qu'à l'Esprit de Dieu. S'il y a confusion, c'est l'Esprit-Saint lui-même qui l'a voulu, car loin de redouter cette assimilation de l'esprit du chrétien avec lui-même, il semble la rechercher et s'y complaire.

Bref, cette union de l'Esprit-Saint avec l'âme juste est si étroite, son influence sur notre vie spirituelle est si profonde et si singulière, que les Pères de l'Eglise y ont vu une opération distincte de celle du Père et du Fils, une opération propre et personnelle du Saint-Esprit. S'appuyant sur la réalité indiscutable de la mission de l'Esprit-Saint, pour prouver qu'il est une personne distincte, ils ont en outre conclu que puisqu'il est envoyé spécialement pour sanctifier les âmes, il doit contribuer à cette œuvre d'une manière spéciale. Il n'est réellement envoyé, disent-ils, et cette mission ne le distingue réellement du Père et du Fils, qu'autant que l'opération en vue de laquelle il est envoyé, est elle-même réelle et distincte. La doctrine de l'Écriture et des Pères sur l'union du Saint-Esprit avec les justes, dit le cardinal Franzelin, démontre avec évidence que dans ce qui se rap-

porte à cette union et à l'inhabitation sanctifiante, il y a quelque chose de propre et de personnel à l'Esprit-Saint. C'est-à-dire que nous serions autorisés à considérer l'âme juste comme unie accidentellement à la divinité par le Saint-Esprit, de même que l'humanité du Sauveur est unie substantiellement à la divinité par la personne du Verbe.

Quoi qu'il en soit, ce qui ressort avec clarté des enseignements de l'Écriture et des saints Pères, c'est que la grâce créée, qui constitue formellement notre justice, est le résultat de l'union de l'âme avec le Saint-Esprit, qui est la grâce incréée : *La charité de Dieu, dit saint Paul, a été répandue dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous été donné ; et saint Jean : Ce qui nous fait connaître que Dieu demeure en nous et nous en lui, c'est qu'il nous a donné de son Esprit.* Cela suffit pour nous faire comprendre dans quel sens on nous dit que le Saint-Esprit est le souverain moteur de la vie surnaturelle et à quel titre nous lui devons l'hommage de notre reconnaissance pour tout le bien qui se fait en nous.

(A suivre.)

---

### NOS MARTYRS CANADIENS.

Plus la dévotion à nos Martyrs canadiens se répand par le canal du MESSAGER, plus les faveurs attribuées à leur intercession sont nombreuses et éclatantes

Nous avons fait part à nos lecteurs le mois dernier d'une guérison remarquable opérée à Holyoke, Mass., telle que racontée par un de nos missionnaires ; nous avons depuis reçu un document authentique signé par la miraculée, la Supérieure du Couvent Sainte-Anne, par M. le Curé de la paroisse et ses deux assistants ainsi que par le médecin. Tous certifient la réalité de la guérison et le médecin "constate avoir soigné Madame X\*\* et que sa maladie était incurable."

Nous demandons instamment à ceux qui nous envoient le

récit de quelque grâce extraordinaire de guérison obtenue par l'intercession de nos Martyrs et l'application de leurs reliques, de vouloir bien faire certifier le récit par des témoins. Ces témoignages devraient porter sur le caractère de la maladie à guérir et sur la guérison obtenue *comme résultat immédiat de l'intercession des Martyrs*. Nous conserverons soigneusement ces documents qui pourront avoir plus tard leur utilité.

Nous venons de nous procurer une nouvelle provision de cartes-reliques que nous tenons à la disposition de nos lecteurs. Des timbres-poste pour couvrir les frais de préparation et d'expédition seront reçus avec reconnaissance.

Nous sommes obligés, faute d'espace, de remettre au mois prochain la publication de plusieurs autres faveurs obtenues.

---

### PETITE CORRESPONDANCE.

H. L. trouvera dans les livraisons de novembre et décembre 1892 du *MESSAGER CANADIEN DU SACRÉ-CŒUR* les réponses directes aux questions qu'il nous pose au sujet de la Communion générale du mois et de la neuvaine des premiers vendredis : le Catéchisme du Sacré-Cœur, qu'il est bon de revoir, y donne les renseignements les plus complets sur ces questions.

\* \* \*

Beaucoup de nos Secrétaires des Centres locaux ne nous ont pas fait l'honneur de nous donner des nouvelles de leurs districts depuis de longs mois, voire même depuis de longues années. C'est pourtant là un des points les plus importants de leur charge.

Nous nous permettons de leur rappeler aussi le No. 5 de leurs fonctions (*Guide des Zélatrices p. 33.*), où il est écrit :

" Au mois de juin, chaque année, la Secrétaire (ou le Secrétaire) devra faire une copie du grand Registre de l'Apos-

tolat depuis le mois de juin précédent, la faire signer, si c'est possible, par le Directeur local, et l'expédier au Directeur primaire de l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur, au Gesù, Montréal, afin que tous les noms de ceux qui ont été reçus dans l'Archiconfrérie dans les douze derniers mois soient dûment inscrits dans les Registres. Si toutefois la Confrérie du Sacré-Cœur était établie canoniquement dans la paroisse et affiliée à l'Archiconfrérie, il suffirait que les noms fussent inscrits dans le Registre local de cette Confrérie.

Nous regrettons d'être obligé d'avouer que dans un grand nombre de Centres locaux cet envoi des noms pour l'Archiconfrérie a été complètement négligé et qu'en conséquence les Associés ont perdu de riches indulgences.

\* \*\*

C'est durant le mois de juin que doit se faire partout la Rénovation de la Consécration des Zélateurs et des Zélatrices au Cœur de Jésus ; une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, est attachée à cet exercice. Il faudrait, autant que possible, suivre, pour cette cérémonie, la marche indiquée dans le *Guide des Zélatrices*, p. 70.

On voudra bien profiter de l'occasion pour faire la réception des nouveaux Zélateurs et des nouvelles Zélatrices, qui ont donné des preuves non équivoques de leur *bonne conduite*, de leur *zèle* et de leur *prudence* pendant leurs six mois d'approbation (*Voir le Guide des Zélatrices pp. 61 et suivantes.*)

\* \*\*

Il serait fort à désirer que l'on fit aussi, dans le cours du mois de juin, la consécration solennelle des familles et des enfants au Sacré-Cœur. L'on pourra se procurer aux Bureaux du MESSAGER les formules spéciales de ces consécrations.

\* \*\*

Nos jeunes apôtres du Sacré-Cœur des Maisons d'éducation feraient bien de dresser d'avance leur plan de campagne

pour les vacances prochaines ; nous espérons qu'ils vont se dévouer activement pendant ces jours de récréation à répandre partout dans leurs paroisses respectives la dévotion au Sacré-Cœur en propageant l'Apostolat de la Prière, Ligue du Cœur de JÉSUS.

\*\*\*

Nous avons dû mettre de côté plusieurs demandes de publication de grâces obtenues parce que les lettres qui nous ont été envoyées à cet effet ne portaient *ni date, ni signature*. Il est inutile de nous envoyer de pareilles communications.

\*\*\*

A ceux qui nous ont demandé dans quels livres ils pourraient trouver des sujets d'instructions ou de lectures solides et intéressantes sur le Sacré-Cœur, nous répondons : dans les livres suivants du P. Ramière : *Le mois du Sacré-Cœur* (1 vol in-12 de 600 pages) ; *Le Cœur de Jésus et la divinisation du Chrétien* (1 vol in-12 de 600 pages) ; *Le règne social du Sacré-Cœur* (1 vol in-12 de 600 pages) ; *L'Apostolat Cœur de JÉSUS* (2 vols de 345 pages chacun) ; *L'Apostolat de la Prière* (566 pages).

On peut se procurer ces livres aux *Bureaux du MESSAGER CANADIEN*. Les trois premiers se vendent 75 cts chacun ; le quatrième, 50 cts le volume ; le cinquième, 65 cts.

On trouvera d'autres ouvrages de ce genre indiqués ci-après dans le *Bulletin Bibliographique*.

### Consécration au Sacré-Cœur

Ouvrez-moi, doux Jésus, votre Cœur transpercé,  
Laissez-moi reposer dans cette solitude ;  
Mon âme est triste, faible, et mon cœur oppressé  
Par l'amer souvenir de son ingratitude.

J'ai cherché vainement un repos assuré,  
Je n'ai trouvé que vide, amertume, regrets.  
Je souffre, je languis ; ah ! je veux être aimé  
*Par ce Cœur que le temps ne refroidit jamais ! . . .*

Cœur immuable et fort, Cœur par l'amour blessé,  
 Que pour vous, désormais, mon âme se consume :  
 Le fragile roseau ne sera point froissé,  
 La flamme renaîtra de la mèche qui fume !

Dans votre Cœur Sacré, jusqu'à ma dernière heure,  
 O Jésus, retenez mon cœur faible, inconstant,  
 Afin que, pour toujours, y fixant sa demeure,  
 Jamais il ne s'égaré ou redevienne errant.

O Vierge Immaculée, ô vous, Mère bénie,  
 Que Jésus honora de son plus tendre amour,  
 Obtenez que mon cœur, pour l'éternelle vie,  
 Dans le cœur de Jésus trouve encor son séjour !

---

## ACTIONS DE GRACES.

Le nombre des faveurs obtenues du Sacré-Cœur par les prières de la sainte Ligue et pour lesquelles on sollicite des actions de grâces, a été le mois dernier de **2714**.

Des demandes spéciales d'actions de grâces pour des faveurs obtenues sur la promesse d'en demander la publication dans le MESSAGER nous ont été communiquées des Centres suivants :

GUÉRISONS ET FAVEURS TEMPORELLES DIVERSES : Canton de Chambly, N. L. ; Montréal V. R. ; A. ; Rigaud, D. C. ; L. L. ; S. P. ; L. J. ; Saint-Hermas, P. E. P. ; Sainte-Marthe, A. G. ; Sainte-Rose, A. J. ; Terrebonne, M. A. ; Winooski, T. B. ; S. Grégoire de Montréal, E. Q.

CONVERSIONS ET GRACES SPIRITUELLES. — Montréal, E. B. ; Québec, M-A. G. ; Trois-Rivières, S. P. ; Saint-Henri de Lévis, J. V. ; Saint-Ephrem d'Upton, H. C. ; Québec, J. P. ; Arthabaskaville, S. L. ; Champion, T. D. ; Montréal, R. B. ; Nominique, M. M. ; Terrebonne, L. F. D. ; Upton, E. T. ; M. T. ; Lévis, P. L.





## LE CATÉCHISME DU SACRÉ-CŒUR.

(Ch. XII suite : voir pp. 155-161)

Q.—Quels sont les autres jours auxquels les Zélateurs et les Zélatrices peuvent gagner une indulgence plénière ?

R.—Ce sont les suivants :

Saint FRANÇOIS D'ASSISE . . . . .	4 Octobre.
Sainte THÉRÈSE . . . . .	15 “
Saint MARTIN, évêque . . . . .	11 Novembre.
Sainte ÉLIZABETH, veuve . . . . .	19 “
Sainte LUCIE, vierge . . . . .	13 Décembre.
Saint JEAN l'Évangéliste . . . . .	27 “

Q.—Que doivent faire les Zélateurs et les Zélatrices du Cœur de JÉSUS pour avoir droit à ces riches indulgences ?

R.—Ils doivent 1) se dévouer tout entiers au service de Dieu, de son Église et du Saint-Siège de Rome ; 2) faire *de concert* la communion pour le Souverain Pontife, l'Église de Dieu et les nécessités des âmes, aux jours susdits ; 3) avoir reçu leurs Diplômes, ou quelque chose d'équivalent, de la part du Directeur diocésain ou supérieur.

Q.—Un Zélateur ou une Zélatrice du Cœur de JÉSUS ne peut donc pas gagner les indulgences susdites aussitôt après sa nomination par un Directeur local ?

R.—Non ; il faut encore que sa nomination ait été confirmée par le Directeur diocésain ou, à défaut de celui-ci, par le Directeur supérieur, ce qu'il fait généralement par la collation d'un Diplôme spécial.

Q.—Quand ces Diplômes sont-ils conférés ?

R.—Ils ne le sont ordinairement qu'après six mois d'ap-

probation. Cependant pour des raisons spéciales, ce temps d'approbation peut être abrégé à la demande du Directeur local.

Q.—Est-il absolument nécessaire d'avoir une Quinzaine ou un Cercle d'Associés sous sa direction pour avoir droit au Degré de Zélateur ou de Zélatrice ?

R.—Non ; cela n'est pas indispensable ; il suffit qu'une personne dévouée au service de Dieu et de son Eglise, comme il vient d'être dit, s'efforce de propager le culte du Cœur de JÉSUS *selon les pouvoirs à elle accordés par les Directeurs*. C'est ainsi que les Officiers et Officières de la Sainte Ligue ont droit aux Diplômes de Zélateur ou de Zélatrice, s'ils s'acquittent fidèlement des devoirs de leurs charges.

Q.—Y a-t-il des indulgences spéciales attachées aux Croix-médailles des Zélateurs et des Zélatrices ?

R.—Oui ; en vertu du Rescrit du 14 juin 1877, les Zélateurs et les Zélatrices qui portent *ostensiblement* la croix propre à leur Degré, ornée de l'image du Cœur de JÉSUS, peuvent gagner une indulgence plénière la première fois qu'ils reçoivent cet insigne et se consacrent au Cœur de JÉSUS, et lorsque, deux fois l'année, ils renouvellent la même consécration.

Q.—Quelles sont les indulgences partielles propres aux Zélateurs et aux Zélatrices ?

R.—Les Zélateurs et les Zélatrices du Cœur de JÉSUS peuvent encore gagner une indulgence de *cent jours chaque fois* qu'ils se réunissent tous ensemble, ou deux à deux, pour s'avertir mutuellement et s'exciter à promouvoir plus efficacement la gloire divine.

Q.—Les Directeurs de la sainte Ligue jouissent-ils d'indulgences spéciales ?

R.—Les Directeurs de la sainte Ligue étant les premiers Zélateurs de l'Apostolat, jouissent de toutes les indulgences propres aux Zélateurs de l'Œuvre.

## V.—AUTRES INDULGENCES.

Q.—Y a-t-il encore d'autres indulgences à la disposition des Associés de la sainte Ligue ?

R.—Oui ; il y a encore les indulgences de la *Milice du Pape* pour les élèves des maisons d'éducation, et, *indirectement*, celles de l'*Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur*. Nous les ferons connaître plus loin quand il sera question de ces Œuvres.

Q.—Pourquoi dites-vous que les indulgences de l'Archiconfrérie romaine sont *indirectement* à la disposition des Associés de l'Apostolat de la Prière ?

R.—C'est parce que, quoique cette Archiconfrérie soit entièrement distincte de l'Apostolat, cependant elle y est rattachée en vertu de pouvoirs accordés par le Saint-Siège et par les Directeurs de l'Archiconfrérie aux Directeurs de l'Apostolat de la Prière.

Q.—En quoi consistent ces pouvoirs ?

R.—Ils consistent en ce que les Directeurs de la sainte Ligue peuvent agréger les fidèles à l'Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur, à la condition de remettre à ceux qu'ils agrègent un Billet d'admission et d'envoyer leurs noms, dans le cours de l'année, au Directeur d'un centre régulier de l'Archiconfrérie, au Gesù, par exemple, à Montréal, pour qu'ils soient inscrits dans le Registre.

## CHAPITRE TREIZIÈME.

## LES DIRECTEURS DE LA SAINTE LIGUE.

Q.—Faites-nous connaître la hiérarchie de la sainte Ligue ?

R.—La hiérarchie de la sainte Ligue se compose du Cardinal-Protecteur, du Directeur-général, des Directeurs supérieurs, des Directeurs diocésains et des Directeurs locaux.

Q.—Qu'est-ce que le Cardinal Protecteur ?

R.—C'est un Cardinal de la sainte Eglise désigné par le Souverain Pontife pour prendre spécialement les intérêts de l'Apostolat de la Prière, Ligue du Cœur de JÉSUS. C'est lui qui désigne les *Intentions générales* du mois, et, après que le Pape les a bénies, les transmet au Directeur général de l'Apostolat. Celui-ci les fait parvenir à la connaissance des Associés par la voix des *Messagers du Sacré-Cœur* publiés par lui-même et par les Directeurs supérieurs de l'Œuvre.

Le regretté Cardinal SIMÉONI a exercé cette charge jusqu'à sa mort ; son successeur n'a pas encore été nommé (1892).

Q.—Qu'est-ce que le Directeur général de la sainte Ligue ?

R.—Le Directeur général de la sainte Ligue est un prêtre de la compagnie de JÉSUS désigné par le T. R. Père Général de cette compagnie ; sa nomination doit être approuvée par le Saint-Siège.

C'est à lui qu'il appartient, aux termes des Brefs, Rescrits et Décrets pontificaux, "de promouvoir en tout lieu l'Apostolat de la Prière et de résoudre les difficultés quotidiennes qui peuvent s'élever dans la marche de l'Œuvre." De plus "la charge de promouvoir partout le salutaire exercice de la Communion perpétuelle et réparatrice a été—après la mort du fondateur—légitimement et opportunément confiée au Directeur général de l'Apostolat de la Prière ; d'où il résulte que c'est également à lui de décider les questions qui peuvent naître, parmi les Associés de l'Apostolat, dans la pratique journalière de la Communion réparatrice." (*Bref du 30 Mars 1886*).

C'est le R. Père Émile RÉGNAULT, S. J. (16 rue des Fleurs, Toulouse, France), qui est actuellement Directeur général de l'Apostolat de la Prière. Il remplit en même temps les fonctions de Directeur supérieur pour la France.

Q.—Que sont les Directeurs supérieurs de la sainte Ligue ?

R.—Les Directeurs supérieurs de l'Apostolat sont des prêtres, voire même des évêques qui, dans les contrées éloignées du centre général de l'Œuvre, sont nommés pour gérer

les intérêts de l'Apostolat dans tout un pays, un royaume ou un groupe de population de même langue. Ils dépendent du Directeur général qui les institue.

Q.—Y a-t-il actuellement beaucoup de ces directions supérieures de la sainte Ligue ?

R.—Il y a actuellement 43 Directions supérieures de la sainte Ligue, dont 16 en Europe, 4 en Asie, 2 en Afrique, 4 en Océanie, 6 dans l'Amérique du Nord et 11 dans l'Amérique du Sud. (*A suivre.*)

## NOS CROIX ÉMAILLÉES

L'INSIGNE DES DAMES ET DES DEMOISELLES ASSOCIÉES

### L'Insigne spécial des Officières.

Depuis longtemps l'on se plaignait aimablement que les Dames et Demoiselles Associées fussent les seules à n'avoir pas d'insigne spécial de la Ligue, qu'elles pussent porter habituellement comme ornement, à l'instar de ceux des hommes, des Cadets et des Zélatrices.

Nous avons pris ces justes réclamations en considération d'autant plus volontiers que nous connaissons mieux les grands avantages de ces insignes comme signes de ralliement parmi nos Associées.

Les Insignes sont devenus de nos jours comme une espèce de nécessité ; les méchants s'en servent pour attirer dans leurs rangs des adeptes ; nos Sociétés de Bienfaisance, de Secours mutuel, ont chacune leur insigne. Nos Dames et Demoiselles Associées ont maintenant le leur, qui ne le cède à aucun en beauté, élégance et solidité ; c'est la *Croix émaillée de l'Apostolat*.

Les bords et les inscriptions de cette croix sont en métal, dont les interstices sont remplis d'émaux blancs et bleus, d'où se détache un cœur en émail rouge enlacé d'une couronne d'épines en émail vert. Les quatre bras de la croix

sont d'une égale longueur de  $\frac{3}{4}$  de pouce seulement. Chaque croix est munie d'un anneau soudé.

D'un côté, autour du cœur, on lit l'inscription : *Adveniat regnum tuum. Que votre règne arrive.* De l'autre : *Apostolatus S.S. Cordis Jesu, Apostolat du Sacré-Cœur.*

Ces Insignes ont l'avantage de n'être pas exposés à se ternir ; plus on les portera plus ils seront brillants : ce sera vraiment un souvenir pour la vie.

Ils coûtent \$3.60 la douzaine et 35 cents l'unité.

Nous demandons aux Trésorières locales de ne jamais procurer ces Insignes à des personnes qui n'appartiennent pas à l'Apostolat

Quoique ces croix soient propres aux Dames et aux Demoiselles, cependant, dans les paroisses surtout où la Ligue spéciale des hommes n'est pas établie, elles peuvent être portées par tous les Associés indifféremment.

Nos Zélatrices pourront ajouter cette croix émaillée à leur croix ordinaire de Zélatrice.

Pour les Officières du Conseil, nous avons fait adapter à la croix émaillée un élégant bouclier aussi en émail, avec agrafe, et portant l'inscription : *Conseil de la Sainte Ligue.*— Prix 50 cts pièce.

Épingles dorées à torsade pour attacher à l'habit les médailles, croix, etc., 25 cts la douzaine.

Notre *Recueil de Cantiques* est expédié sur demande à raison de \$1.50 la douzaine et 15 cts l'unité.

---

## Chronique de la dévotion au Sacré-Cœur.

### NOUVELLES DES CENTRES DE LA SAINTE LIGUE.

Plusieurs nouveaux Centres ont été ajoutés à notre Œuvre dans le cours du mois dernier : Notre-Dame de North Adams, Mass., la Mission de Williamstown, Mass., Saint-Jean-Baptiste de Chicago, la Sainte-Trinité de New Hamburg, O., Notre-Dame des Douleurs de Berlin, O., la Sainte-Trinité de Rockland, O., la Mission de la Sainte-Croix de Fort Macleod, T. N. O., le Collège commercial de Saint-Aimé, Saint-Georges de Malbaie, les deux paroisses de Bathurst, N. B.,

celle de New Castle, N. B. et de Guysboro, N. E., Notre-Dame de Arnprior, O.,—Dans six de ces Centres, la sainte Ligue a été organisée avec beaucoup d'éclat au cours de Missions données par nos PP. Missionnaires. Cette manière de l'établir est beaucoup plus efficace et produit des fruits beaucoup plus durables.

**Holyoke, Mass.**—Comme vous le savez, l'Apostolat de la Prière est organisé dans notre église du Précieux Sang, grâce aux RR. PP. de la Compagnie de JÉSUS qui nous ont prêché une mission.

Cette sainte Ligue compte déjà 1260 membres, dont vous recevrez prochainement les listes d'enrôlement pour qu'elles soient inscrites dans le Registre de l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur. Tout est bien observé ; le Saint-Sacrement est exposé le Premier Vendredi du mois ; presque tous les Associés font ce jour-là la sainte Communion et beaucoup pratiquent l'*Heure d'adoration*. Nos réunions se font régulièrement et je suis fier de vous dire que le MESSAGER est lu avec intérêt. Nous espérons que le zèle et le dévouement de notre vénéré Directeur, joints aux efforts constants des Zélatrices, seront agréables au divin Cœur et attireront sur notre paroisse ses plus précieuses faveurs.

La Ligue des hommes a aussi été réorganisée au cours de la Mission.

**Island Pond, Vt.**—Je vous dirai, en passant, que la Ligue fait des progrès ici et que nous en constatons de plus en plus les heureux fruits. Nous n'avons guère encore réussi parmi les hommes, mais le succès est facile avec la jeunesse si bien formée dans notre école paroissiale tenue par les bonnes Dames de la Présentation de Marie. De plus, un nombre relativement élevé de mères chrétiennes se sont mises à la tête du mouvement en adoptant la pratique de la Communion du premier Vendredi du mois, qui est devenu un grand jour de dévotion dans la mission. Nous voyons ainsi s'établir parmi nous la ferveur et la piété qui y faisaient presque entièrement défaut.

**Somerset, Q.**—*Convent des SS. de la Charité.*—La pratique du Trésor du Cœur de JÉSUS fait ici un bien immense ; nos élèves contractent ainsi la louable habitude de faire toute chose pour le bon Dieu. Cet exercice de l'esprit de foi les rend plus dociles et plus fervents.

**Village Lauzon.**—*Académie St-Joseph.*—Nous devons de grandes actions de grâces au Sacré-Cœur pour les bienfaits merveilleux que nous a apportés la pratique de sa dévotion.

La Garde d'Honneur est établie dans l'Académie depuis longtemps ; dernièrement l'Apostolat est venu en compléter les fruits. L'application, la piété, le travail, voire même les amusements, tout en un mot, est dirigé vers le Cœur de JÉSUS. La ferveur qui a coutume d'aller en diminuant à la fin de l'année scolaire, est devenue ici plus grande ; j'attribue cet effet à la pratique du Trésor du Sacré-Cœur.

# CALENDRIER DE JUIN 1893

INTENTION GÉNÉRALE DESIGNÉE ET BÉNIE PAR N. S. P. LE PAPE :

## LES PERES ET LES MERES DE FAMILLE.

### FÊTES, INTENTIONS PARTICULIÈRES ET INDULGENCES.

1. J. — FÊTE-DIEU. — Bf. Hf. Mf. Rf. — Respect pour le S. Sacrement. — 61057 actions de grâces.
2. *Premier Vendredi.* — De l'oct. — (B. *Marianne de Jésus*). — Af. Gf. — Amour de l'innocence. — 37694 affligés.
3. S. — De l'oct. — (Ste Clotilde, reine). — Zf. — Patriotisme chrétien. — 41300 Associés défunts.
4. D. — 2 *Pent.* — S. François Carrocciolo, C. — Af. Gf. Rf. — Charité pour le prochain. — 28975 Intentions spéciales.
5. L. — S. Boniface, E. M. — Esprit de pénitence. — 1570 communautés.
6. M. — S. Norbert, E. C. — Goût des lourges de Dieu. — 19766 premières communions.
7. M. — De l'oct. — (S. Paul, E.) — Crainte de Dieu. — 63642 défunts.
8. J. — Octave de la Fête-Dieu. — (S. Maximin, E.). — Hf. — Piété. — 9159 demandes de travail.
9. V. — LE SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS. — Af. Gf. — Amour de ce divin Cœur. — 3844 prêtres, ecclésiastiques.
10. S. — Ste Marguerite d'Écosse, veuve. — Mépris des vanités. — 21812 enfants.
11. D. — 3 *Pent.* — S. BARNABÉ, Ap. — Esprit de détachement. — 20562 familles.
12. L. — S. Jean de S. Facond, C. — Charité. — 133383 grâces de persévérance.
13. M. — S. Antoine de Padoue, C. — Ferveur. — 3180 grâces d'union, réconciliation.
14. M. — S. Basile, E. D. — Désir sincère de la perfection. — 40048 grâces spirituelles.
15. J. — NOTRE-DAME DE GRACE. — Hf. Fidélité à la grâce. — 33431 grâces temporelles.
16. V. — S. Jean-François Régis, S. J. — Zèle apostolique. — 27790 conversions à la foi.
17. S. — De l'Immaculée Conception — (S. Aurélien, E.). — Respect pour le sacrodoce. — 30874 jeunes gens, jeunes personnes.
18. D. — 4 *Pent.* — Du dimanche. — SS. Marc et Marcellin, MM.) — Force d'âme. — 1553 maisons d'éducation.
19. L. — Ste Julienne de Falconiéri, V. — Dévotion au S. Sacrement. — 7610 malades, infirmes.
20. M. — S. Silvère, P. M. — Respect pour Dieu. — 33 Retraites, missions.
21. M. — S. LOUIS DE GONZAGUE, S. J. Patron de la jeunesse. — Union au Sacré-Cœur. — 233 Œuvres, Sociétés.
22. J. — Du S. Sacrement. — (S. Paulin, E.) — Hf. — Amour des pauvres. — 1335 paroisses.
23. V. — *l'igile.* — (Ste Edeltrude, V.) — Esprit d'oraison. — 45449 pêcheurs.
24. S. — S. JEAN-BAPTISTE. — Bf. Mf. Rf. — Esprit de pénitence. — 37856 pères, mères.
25. D. — 5 *Pent.* — S. Guillaume, abbé. — Confiance en Dieu. — 3213 religieux, religieuses.
26. L. — SS. Jean et Paul, MM. — Esprit d'union. — 1562 novices, séminaristes.
27. M. — De l'oct. de S. J. Bte. — (S. Ladislas, roi.) — Humilité chrétienne. — 603 supérieurs, supérieures.
28. M. — *l'igile, jeûne.* — S. Léon II, P. — Attachement à l'Église romaine. — 40707 vocations.
29. J. — SS. PIERRE ET PAUL, Ap. — Bf. Hf. Mf. — Docilité aux enseignement du Pape. — Les Directeurs, Zélateurs et Zélatrices.
30. V. — Commém. de S. Paul, Ap. — Dévouement aux intérêts de Jésus. — 76110 intentions diverses.

CLEF : † = Indulgence plénière ; A = 1er Degré ; B = 2e Degré ; C = Congrégation de la Ste Vierge ; D = Milice du Pape ; G = Garde d'Honneur et Archiconfrérie du Sacré-Cœur ; H = Heure-Sainte ; M = Bonne Mort ; R = Confrérie du S. Rosaire ; Z = Zélateurs et Zélatrices.

N. B. Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions.